

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : Stage d'Immersion Professionnelle	Niveau d'études : B
	Nombre de crédits ECTS : 3
Nombre de périodes : 20	N°UE : 1309 Code de référence : 9810 24 U36 D1

DESCRIPTION
<p>Prérequis :</p> <p>1) Titre(s) exigé(s) par la législation de l'enseignement</p> <p><u>Source</u> : Décret du 11-04-14 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française (et ses modifications).</p> <p>La réglementation impose à l'étudiant de détenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ soit un titre qui, selon la législation en vigueur, lui permet d'accéder à une fonction de recrutement dans l'enseignement ; ▪ soit une attestation d'occupation d'une fonction rémunérée dans l'enseignement. <p>2) Capacités préalables requises</p> <p>Outre le(s) titre(s) exigé(s) par la législation de l'enseignement, l'apprenant devra se prévaloir des capacités préalables requises :</p> <p>A partir de situations concrètes en relation avec la profession d'enseignant et en respectant les règles de syntaxe et d'orthographe courantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ s'exprimer oralement et par écrit de manière cohérente et pertinente dans des situations de communication variées ; ▪ identifier et restituer l'essentiel des informations contenues dans une communication orale et écrite ; ▪ produire un message structuré qui exprime un avis ou une prise de position à leur propos ; ▪ transférer une information en utilisant un vocabulaire adapté au contexte et au destinataire du message. <p>Titres pouvant en tenir lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ soit l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement 9810 11 U36 D3 « Certificat d'aptitudes pédagogiques : Expression orale et écrite en français orientée vers l'enseignement » ; ▪ soit le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur – C.E.S.S. ; ▪ soit être titulaire d'un titre de l'Enseignement Supérieur.

Documents de référence pour une préparation préalable au cours :

/

Objectifs :

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant, dans une ou plusieurs disciplines, dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle :

- de se familiariser aux spécificités du travail de l'enseignant, en particulier aux activités d'enseignement ;
- de construire son identité professionnelle par l'observation et la participation, en co-intervention avec des professionnels, à des activités d'enseignement qui relèvent de l'exercice de la fonction enseignante dans différents niveaux et types de l'enseignement à l'exception de l'enseignement supérieur ;
- de confronter les réalités du terrain professionnel à sa représentation de la fonction.

Contenu du cours :

*En observant les règles d'usage de la langue française,
dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle,
dans les limites de sa mission et des contraintes institutionnelles,*

*par l'observation d'un groupe-classe dans un dispositif didactique,
par l'observation d'une équipe éducative,
par la participation à des activités d'enseignement et d'apprentissage,*

l'étudiant devra :

- dégager les éléments essentiels caractérisant le fonctionnement de l'établissement aux niveaux organisationnel, réglementaire, communicationnel et relationnel ;
- relever, dans le projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur et/ou dans le projet d'établissement, les finalités et les moyens développés ;
- identifier et relever des éléments significatifs des différentes activités professionnelles liées au travail préparatoire à l'enseignement ;
- identifier, auprès des apprenants rencontrés, des caractéristiques afférentes à leur âge, leur parcours scolaire, à la filière de formation, et aux relations interpersonnelles au sein du groupe-classe ;
- identifier des éléments influençant la dynamique du groupe-classe ou le climat de classe ;
- repérer des principes méthodologiques qui facilitent l'apprentissage et visent à développer les acquis d'apprentissage ;
- préparer et mettre en œuvre une séquence d'enseignement et d'apprentissage s'intégrant dans le programme prévu en co-intervention avec un enseignant titulaire ;
- contribuer à la correction d'une évaluation ;
- identifier et motiver dans les séquences d'enseignement et d'apprentissage observées et présentées des points forts et des moments critiques ;
- se situer par rapport à son orientation professionnelle, au programme de formation en fonction de ses observations et pratiques ;
- repérer les découvertes ou changements que les expériences ont apporté à ses représentations de la profession ;
- rédiger un rapport de stage sur base des observations et des activités développées.

Bibliographie :

/

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Mme Laurence DELANNAY

METHODOLOGIE

L'étudiant effectuera un Stage d'Immersion (15 périodes d'observation et 5 périodes de prise de renseignements) dans un (des) établissement(s) scolaire(s) et rédigera un rapport de stage, selon les modalités exigées par le dossier de l'UE.

L'étudiant sera encadré tout au long de l'UE par le superviseur de l'IRAM : présentation et explications détaillées du dossier de l'UE, aides individuelles à la demande, gestion du suivi, vérification du bon déroulement des activités, soutien.

MODES D'EVALUATION

L'étudiant est évalué sur :

- la réalisation du Stage d'Immersion (15 périodes d'observation et 5 périodes de prise de renseignements) ;
- la rédaction d'un rapport de stage.

Ces deux éléments doivent répondre aux exigences du dossier de l'UE.